

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 2 MARS 2020

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 2 mars 2020 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 2 mars 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mars 2020.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 3 février 2020 et de la séance spéciale du 20 février 2020.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 25 février 2020.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
 - 2) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projets spéciaux).
 - 3) Affectation de soldes disponibles de règlements d'emprunts au remboursement de la dette.
 - 4) Augmentation de la marge de crédit de la municipalité.
 - 5) Cain Lamarre, avocats et notaires – Paiement d'honoraires professionnels pour le mois de novembre 2019 concernant la négociation de la convention collective des pompiers.
 - 6) Photocopieurs – Renouvellement d'un contrat de location et de service.

- 7) *Règlement numéro 266-2020 concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux* – Adoption du projet de règlement.
- 8) Ressources humaines – Embauche de monsieur Patrick Breton à titre de journalier permanent saisonnier.
- 9) Règlement provincial d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* – Autorisation d'application par la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie.
- 10) Politique relative à la location des installations sportives pour les ligues – Mise à jour.
- 11) Ligue de balle de Johnville – Demande d'utilisation du terrain de balle de Johnville, saison estivale 2020.
- 12) Monsieur Julien Paillé, athlète-élite pour les Cantonniers de Magog – Aide financière.
- 13) Madame Raphaëlle Trépanier, participation aux championnats du monde de bmx – Aide financière.
- 14) Éclairage des voies publiques – Installation de deux luminaires sur la rue Prévost.
- 15) Réhabilitation de la prise d'eau potable à Johnville – Mandat à la MRC du Haut-Saint-François pour la production de la demande à la CPTAQ.
- 16) Poup. J.E.M.E. inc., projet porcin d'augmentation de la production annuelle de phosphore – Nomination des membres de la commission.
- 17) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, demande de soutien à l'action bénévole pour le projet de navette du IGA Cookshire au IGA East Angus – Autorisation de signatures.
- 18) Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille.
- 19) Ministère des Transports du Québec – Demande de réduction de vitesse à l'entrée du secteur Cookshire entre la route 253 et la rue Craig Sud.
- 20) Orford Musique, concert de la série « Orford sur la route » – Autorisation de signature d'un protocole d'entente.
- 21) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des infrastructures récréatives et sportives* – Financement temporaire.
- 22) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4* – Adoption du premier projet de règlement.
- 23) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4* – Délégation du pouvoir de fixer la consultation publique.
- 24) Nature Cantons-de-l'Est, Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) – Autorisation de

signature.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

1) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4.*

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 2 mars 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mars 2020.

Résolution 2020-03-7269

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 mars 2020 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 3 février 2020 et de la séance spéciale du 20 février 2020.

Résolution 2020-03-7270

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2020-03-7271

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 20 février 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 25 février 2020.

Résolution 2020-03-7272

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 25 février 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Madame Marie-Pierre Beaulieu questionne le conseil sur le compte de taxes quant aux frais de l'Agglomération, dont le directeur général répond par son historique et sa régie. Elle questionne également la cause de l'augmentation annuelle des taxes cette année excluant le dossier de Valoris, dont le conseil répond par le nouveau rôle d'évaluation foncière, l'implantation du bac brun et l'augmentation des coûts, tel que ceux de la Sûreté du Québec, par rapport au territoire desservi et au nombre de payeurs de taxes. Le conseil ajoute qu'il met beaucoup d'énergie avec des bénévoles pour fournir des activités aux familles comme la piste de ski de fond à Johnville et la piste cyclable de Sawyerville. Il confirme qu'il tient compte de la capacité de paiement des citoyens par rapport aux investissements prévus pour augmenter l'offre de services sur le territoire et il invite les citoyens à surveiller l'avancement de projets à venir cet été.
- 2) Monsieur Michel St-Onge questionne le conseil sur la façon d'attirer les jeunes familles sur le territoire. Le conseil répond par l'implantation de services et travaux futurs et par le mandat de l'organisme Cookshire-Eaton Innovation. Aussi, le potentiel de développement résidentiel près de la ville mais en campagne est en progrès et la demande semble forte. Également, monsieur Michel St-Onge questionne le conseil sur l'imposition du bac brun. Le conseil répond qu'il s'agit d'un service collectif qui permettra la réduction des coûts d'enfouissement.
- 3) Monsieur Félix Leclerc questionne le conseil sur la livraison du bac brun et la fréquence des collectes, dont la mairesse répond.
- 4) Monsieur David Leclerc questionne le conseil sur les travaux de la rue Eastview dont ce dernier confirme qu'il s'agit d'une exécution de travaux de réfection complète prioritaire. Également, monsieur Leclerc demande si le terrain de soccer à Cookshire sera remis en état pour cette année, ce que le conseil confirme en ajoutant que la clôture sera aussi installée.

F) Correspondance.

Résolution 2020-03-7273

Fédérale

1. (aucune);

Provinciale

2. MAMH - Brochure sur la modernisation de la législation dans le domaine de l'habitation;
3. Régie des alcools, des courses et des jeux – Demande de permis d'alcool, Café l'Orchidée;

Municipale

4. MMQ – Bourses pour des formations en leadership;
5. Ascot Corner – Second projet du plan d'urbanisme;

Scolaire

6. (aucune);

Associations

7. Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Avis de déménagement dès le 27 février 2020 à la Maison de la Culture de Cookshire;
8. Fonds Éco IGA pour la réduction des déchets plastiques – Tournée 2020, offrant une trousse sur inscription des citoyens.
9. L'association pulmonaire du Québec - Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux;
10. Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) – Communiqué concernant des demandes d'accès à l'information d'opposants à la CQCT;
11. Dysphasie-Estrie – Invitation à participer à un souper de crabes le 29 avril 2020;
12. Société canadienne du cancer – Avril : Mois de la jonquille;

Offres de service

13. Komutel - Systèmes informatisés et automatisés de traitement d'appels (Console PC) et d'enregistrements d'appels téléphonique;
14. Transporteurs en vrac Sherbrooke – Tarifs pour l'année 2020;
15. Communication Jean Malo – Offre de formations.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Résolution 2020-03-7274

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 742 444 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, sur proposition du conseiller Pete Lachance, appuyée par le conseiller Mario Gendron, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet

Entretien des routes locales du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projets spéciaux).

Résolution 2020-03-7275

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

Projets réguliers 2020

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur François Jacques, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux des chemins Spring, du Bassin, Orr, Jordan Hill, Harvey, Smith, Dolbec, Hodgman, North, High Forest et des rues Hurd Hunt, de la Station, Principale Nord, 2^e avenue, Principale Ouest, Blouin, du Parc, Beaudoin, Legendre et Prévost pour un montant d'environ 310 882 \$.

Projets spéciaux 2020

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur François Jacques, pour des projets spéciaux dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux des rues Craig Nord, Craig Sud, Principale Nord, Castonguay, Church et des chemins Flanders, Bédard, McDonald, Gamache, Jordan Hill, Taylor et Simard pour un montant d'environ 294 980 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Affectation de soldes disponibles de règlements d'emprunts au remboursement de la dette.

Résolution 2020-03-7276

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE les soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés soient affectés au remboursement de la dette à long terme correspondante;

QUE cet excédent accumulé pourra être affecté à la réduction du capital de l'emprunt au moment de son refinancement, ou pourra être transféré aux activités de fonctionnement au fur et à mesure des échéances annuelles en capital et intérêts de la dette correspondante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Augmentation de la marge de crédit de la municipalité.

Résolution 2020-03-7277

CONSIDÉRANT les échéances d'emprunt de l'année à venir ainsi que les comptes à payer par la municipalité;

CONSIDÉRANT les comptes à recevoir de la municipalité dont on attend les paiements;

CONSIDÉRANT le manque de liquidités dans le compte bancaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la marge de crédit actuelle est de 1 650 000 \$;

CONSIDÉRANT que cette marge de crédit est insuffisante pour garantir le paiement des opérations courantes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les intérêts ne seront calculés que sur la somme réellement requise pour couvrir les dépenses autorisées par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François d'augmenter la marge de crédit de la municipalité à 2 150 000 \$;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Cain Lamarre, avocats et notaires – Paiement d'honoraires professionnels juridiques pour le mois de novembre 2019 concernant la négociation de la convention collective des pompiers.

Résolution 2020-03-7278

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 4 825,63 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. pour le mois de novembre 2019 concernant la négociation de la convention collective des pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Photocopieurs – Renouvellement d'un contrat de location et de service.

Résolution 2020-03-7279

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la municipalité accepte l'offre de La Cartoucherie – succursale de Sherbrooke, datée du 20 février 2020, au montant de 14 040 \$ (taxes applicables en sus), concernant leurs frais de services pour deux photocopieurs de la municipalité et le remplacement du photocopieur du service des travaux publics;

QUE la municipalité finance cet achat sous la formule d'un crédit-bail pour une période de 60 mois (5 ans);

QUE monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tout document relatif à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) *Règlement numéro 266-2020 concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux* – Adoption du projet de règlement.

Résolution 2020-03-7280

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le projet de *Règlement numéro 266-2020 concernant la division du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton en six districts électoraux*, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ressources humaines – Embauche de monsieur Patrick Breton à titre de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2020-03-7281

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Luke Goudreau au poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce poste de journalier saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste de journalier permanent saisonnier a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que le conseil retienne les services de monsieur Patrick Breton pour occuper le poste de journalier permanent saisonnier, rétroactivement au 10 février 2020, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Règlement provincial d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* – Autorisation d'application par la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie.

Résolution 2020-03-7282

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique du Québec a adopté la Loi P-38.002 nommée *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* dont l'application a été déléguée aux villes et municipalités;

ATTENDU QUE de cette loi découle une nouvelle réglementation et que celle-ci prendra force le 3 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la municipalité délègue le mandat d'application du règlement d'application de la Loi P-38.002 nommée *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* à la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Politique relative à la location des installations sportives pour les ligues – Mise à jour.

Résolution 2020-03-7283

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'adopter la politique relative à la location des installations sportives pour les ligues telle que déposée par la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Cette politique est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Ligue de balle de Johnville – Autorisation en vertu du *Règlement général numéro 258-2019* pour l'utilisation du terrain de balle de Johnville, saison estivale 2020.

Résolution 2020-03-7284

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-François Thibodeau de la ligue de balle de Johnville demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Johnville, de mai à septembre 2020, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, sans frais, selon les du *Règlement général numéro 258-2019*, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 18 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Monsieur Julien Paillé, athlète-élite pour les Cantonniers de Magog – Aide financière.

Résolution 2020-03-7285

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de monsieur Julien Paillé, athlète-élite pour les Cantonniers de Magog;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accorder une aide financière au montant de 200 \$ à monsieur Julien Paillé dans le cadre du programme de remboursement pour des activités de loisirs, volet sport élite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Madame Raphaëlle Trépanier, participation aux championnats du monde de bmx – Aide financière.

Résolution 2020-03-7286

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de madame Raphaëlle Trépanier pour ses deux enfants participant aux championnats du monde de bmx;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé

par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accorder une aide financière au montant de 300 \$ à madame Raphaëlle Trépanier dans le cadre du programme de remboursement pour des activités de loisirs, volet sport élite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Éclairage des voies publiques – Installation de deux luminaires sur la rue Prévost.

Résolution 2020-03-7287

CONSIDÉRANT que le prolongement de la rue Prévost, secteur Cookshire, n'est pas desservi par un éclairage public de rue assurant la sécurité des citoyens;

CONSIDÉRANT que des résidences y sont construites;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser l'installation de deux luminaires de rue dans le prolongement de la rue Prévost, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Réhabilitation de la prise d'eau potable à Johnville – Mandat à la MRC du Haut-Saint-François pour la production de la demande à la CPTAQ.

Résolution 2020-03-7288

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu :

DE MANDATER la MRC du Haut-Saint-François pour la production de la demande à la CPTAQ concernant la réhabilitation de la prise d'eau potable à Johnville, selon l'estimation soumise par monsieur Jérôme Simard datée du 18 février 2020 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE ce mandat soit exécuté d'ici le 24 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Poup. J.E.M.E. inc., projet porcin d'augmentation de la production annuelle de phosphore – Nomination des membres de la commission.

Résolution 2020-03-7289

CONSIDÉRANT que le projet de maternités porcines de l'entreprise Poup. J.E.M.E. inc. a obtenu le certificat d'autorisation (CA) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC) le 14 février 2020;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 165.4.5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité doit organiser une consultation publique afin d'entendre les questions et commentaires des citoyens;

CONSIDÉRANT que ladite consultation publique est tenue par une commission présidée par la mairesse et constituée, outre cette dernière, d'au moins deux membres du conseil municipal désigné par ce dernier;

CONSIDÉRANT que cette consultation publique doit avoir lieu préalablement à l'adoption de son rapport par le conseil municipal et à la délivrance du

permis par de construction;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de nommer la mairesse, madame Sylvie Lapointe, à titre de présidente de la commission, ainsi que le conseiller Mario Gendron, le conseiller Michel Mercier, le conseiller Pete Lachance et le conseiller Marcel Charpentier à titre de membres de la commission aux fins de la consultation publique sur le projet d'élevage porcin de Poup. J.E.M.E. inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, demande de soutien à l'action bénévole pour le projet de navette du IGA Cookshire au IGA East Angus – Autorisation de signatures.

Résolution 2020-03-7290

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre du programme de soutien à l'action bénévole, au montant de 4 000 \$, pour le projet de transport en navette du IGA Cookshire au IGA East Angus.

La mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille.

Résolution 2020-03-7291

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, un à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices, par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer

une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de :

DÉCRÉTER le mois d'avril comme le Mois de la jonquille;

ENCOURAGER la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Ministère des Transports du Québec – Demande de réduction de vitesse à l'entrée du secteur Cookshire entre la route 253 et la rue Craig Sud.

Résolution 2020-03-7292

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des plaintes indiquant que l'entrée du village de Cookshire par la rue Craig Sud était dangereuse en raison de la vitesse excessive des véhicules dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que ce secteur a connu dans les dernières années un développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que ce tronçon de la route 253 comprend des collines et que les autobus scolaires et véhicules de collectes municipales devront y faire des arrêts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de demander au ministère des Transports du Québec d'évaluer la possibilité de diminuer la vitesse à l'entrée sud du village de Cookshire par la route 253.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Orford Musique, concert de la série « Orford sur la route » – Autorisation de signature d'un protocole d'entente.

Résolution 2020-03-7293

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser la mairesse à signer le protocole d'entente avec le Centre d'arts Orford, au montant de 1 100 \$, pour l'organisation d'un concert classique « Orford sur la route » le 15 juillet 2020 à l'église Trinity Church de Cookshire.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des infrastructures récréatives et sportives* – Financement temporaire.

Résolution 2020-03-7294

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des infrastructures récréatives et sportives*, selon les dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4* – Adoption du premier projet de règlement.

Résolution 2020-03-7295

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le premier projet du *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4*.

Le présent projet de règlement numéro 267-2020 aura pour objet d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4, tel qu'analysé par le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 6 avril 2020, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4* – Délégation du pouvoir de fixer la consultation publique.

Résolution 2020-03-7296

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une ville doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa du même article, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu, conformément au 2^e alinéa de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 267-2020 intitulé *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Nature Cantons-de-l'Est, Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) – Autorisation de signature.

Résolution 2020-03-7297

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, dûment appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

- QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation du projet « Le cœur de Sawyerville » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Cookshire-Eaton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la Ville de Cookshire-Eaton désigne madame Mélanie St-Pierre, directrice du développement, des communications et des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 267-2020 amendant le Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4.*

Résolution 2020-03-7298

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance un règlement amendant le *Règlement de zonage no 371-2000 du Canton Eaton* afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone rurale RU-4.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2020-03-7299

Compte salaires

134 814,05 \$

Compte général

202000129 (I)	HYDRO QUÉBEC	13 970,88 \$
202000130 (I)	GESTION GILLES GENEST	319,11 \$
202000131 (I)	BELL CANADA	669,47 \$
202000132 (I)	TELMATIK	204,32 \$
202000133 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	442,10 \$
202000134 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	29 949,96 \$
202000135 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	904,14 \$
202000136 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	1 454,35 \$
202000138 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	256,08 \$
202000139 (I)	GROUPE CCL	622,01 \$
202000140 (I)	EXCAVATION NORMAND BOUCHARD INC.	1 453,28 \$
202000141 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	101,06 \$
202000142 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	9,19 \$
202000143 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	1 151,00 \$
202000144 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	599,14 \$
202000145 (I)	M. RÉSERVOIR	1 023,32 \$
202000146 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-ST-	80,00 \$
202000147 (I)	PUROLATOR	493,05 \$
202000148 (I)	HYDRAULIQUE CT	6,44 \$
202000149 (I)	PREVIMED INC.	135,49 \$
202000150 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	58,96 \$
202000151 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 063,80 \$
202000152 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	5 461,31 \$
202000153 (I)	TERMINIX CANADA	260,46 \$
202000154 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	656,01 \$
202000155 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	5 333,98 \$
202000157 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	3 653,34 \$
202000158 (I)	TARDIF DIESEL INC.	78,74 \$
202000159 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	446,86 \$
202000160 (I)	RESTO 108	727,62 \$
202000161 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	2 991,15 \$
202000162 (I)	PITNEY WORKS	1 049,78 \$
202000163 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	166,71 \$
202000164 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	152,14 \$
202000165 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	2 233,79 \$
202000166 (I)	JUDO QUEBEC	24,00 \$
202000167 (I)	SENSE COMMUNICATION INC.	442,65 \$
202000168 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
202000169 (I)	PH VITRES D'AUTOS	80,48 \$
202000170 (I)	ALAIN CARRIER	22,94 \$
202000171 (I)	ROSS M. KIRBY	30,00 \$
202000172 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	946,93 \$
202000173 (I)	ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN	110,00 \$
202000174 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 554,63 \$
202000175 (I)	DICOM EXPRESS INC.	54,25 \$
202000176 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	153,12 \$
202000177 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	794,49 \$
202000178 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	718,55 \$
202000179 (I)	FRANCOIS LOISELLE	150,00 \$
202000180 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	709,83 \$
202000181 (I)	COMMUNICATION PLUS	2 171,73 \$
202000182 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	493,15 \$
202000183 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	3 330,71 \$
202000184 (I)	PROCAMESTRIE INC	9 511,37 \$
202000185 (I)	LONGUS ESTRIE	347,70 \$
202000186 (I)	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR LTEE	670,46 \$
202000187 (I)	CAMPAGNA, MICHEL	28,98 \$

202000188 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	276,68 \$
202000189 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	733,48 \$
202000190 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU	65,65 \$
202000191 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	2 004,24 \$
202000192 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 497,19 \$
202000193 (I)	GROUPE CAPITALE MÉDIAS	339,41 \$
202000194 (I)	INFORMATIQUE INPRO	298,24 \$
202000195 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	12,41 \$
202000196 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	259,36 \$
202000197 (I)	LE PROHON	157,80 \$
202000198 (I)	SAUVETAGE NAUTIQUE INC.	9 657,91 \$
202000199 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	3 012,89 \$
202000200 (I)	NETREVOLUTION	130,78 \$
202000201 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	248,82 \$
202000202 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY	4 440,00 \$
202000203 (I)	ÉCOLE SAINT-CAMILLE	138,56 \$
202000204 (I)	ENERGIR	539,74 \$
202000205 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	234,96 \$
202000206 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	37 789,44 \$
202000207 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	816,30 \$
202000208 (I)	MACPEK INC.	9 830,59 \$
202000209 (I)	ADF DIESEL	2 159,35 \$
202000210 (I)	STRONGCO	45,83 \$
202000211 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	442,65 \$
202000212 (I)	GILLES L'HEUREUX	22,68 \$
202000213 (I)	CORRIVEAU ROGER	200,10 \$
202000214 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	334,82 \$
202000215 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	2 434,60 \$
202000216 (I)	DIESEL SHERBROOKE INC.	432,59 \$
202000217 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	680,21 \$
202000218 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	328,19 \$
202000219 (I)	CENTRE ASPIRATEUR M. R. INC.	34,44 \$
202000220 (I)	ROTISSERIE ANGUS	269,04 \$
202000221 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	46,50 \$
202000222 (I)	SOLUTIA TELECOM	19,53 \$
202000223 (I)	THERMOSHELL	29 339,33 \$
202000224 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	229,95 \$
202000225 (I)	SERGE GARANT ELECTRIQUE (LUMINEX	490,53 \$
202000226 (I)	IAAI-QUEBEC	140,00 \$
202000228 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	2 987,92 \$
202000229 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR	1 580,91 \$
202000230 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	897,15 \$
202000231 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	72 327,90 \$
202000232 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 890,48 \$
202000233 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 497,19 \$
202000234 (I)	TRANSPORTS DE PERSONNES HSF	15 999,00 \$
202000235 (I)	JEFF CROSS	2 400,00 \$
202000236 (I)	ALEXANDRE B. COUTURE/FÉLIX	4 000,00 \$
202000238 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	973,73 \$
202000239 (I)	Priorité StraTJ inc.	2 897,37 \$
202000240 (I)	MAISON USINEX	2 500,00 \$
202000249 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 890,48 \$
202000250 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	4 472,48 \$
202000251 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	8 817,86 \$
202000252 (I)	ALAIN CARRIER	223,40 \$
202000253 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 618,45 \$
202000254 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	37 134,52 \$
202000255 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	4 969,52 \$
202000256 (I)	Visa Desjardins	2 972,53 \$
202000257 (I)	STRONGCO	31 050,51 \$
202000258 (I)	AUDREY D'AMOUR	836,45 \$
202000259 (I)	CHARBONNEAU EMILE	700,56 \$
202000260 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	2 015,00 \$
202000261 (I)	DONALD DUBUC	1 121,01 \$
202000262 (I)	SIB ÉLECTRIQUE INC.	3 046,84 \$
202000263 (I)	MINISTRE DES FINANCES	117,00 \$

202000264 (I)	MINISTRE DES FINANCES	117,00 \$
202000265 (I)	RENÉ LAVIGNE	83,58 \$
202000266 (I)	GLEN LABEL	45,97 \$
202000267 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	98,00 \$
202000268 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	11 846,27 \$
202000269 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	29 310,60 \$
202000270 (I)	BÂTIRENTE	10 114,26 \$
202000271 (I)	FONDACTION	4 772,50 \$
202000272 (I)	Desjardins sécurité financière	2 153,76 \$
202000273 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 439,37 \$
202000274 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	568,72 \$
202000275 (I)	REVENU QUÉBEC	329,42 \$
202000277 (I)	FANNIE POTHIER	806,25 \$
202000278 (I)	PARE-BRISE ÉCLAIR ENR.	109,23 \$
202000279 (I)	FRANCOIS LOISELLE	810,00 \$
202000280 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	86,23 \$
202000281 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	1 370,15 \$

Total : 522 000,25 \$

Grand total : 656 814,30 \$

Liste des chèques annulés

202000137	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	678,45 \$
202000156	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	0,00 \$
202000227	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	0,00 \$
202000237	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	678,45 \$
202000276	PREVIMED INC.	99,69 \$

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

- 1) Monsieur David Leclerc propose une consultation citoyenne afin de discuter d'idées de projets et développement. Le conseil prend note de cette demande et verra à l'analyser.

O) Levée de la séance.

Résolution 2020-03-7300

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier